



N° 02/03.2019

COMPTES DE L'EXERCICE 2018

Préavis présenté au Conseil intercommunal en séance du 26 mars 2019.

Première séance de commission : jeudi 18 avril 2019, à 18h30, à la salle de conférences Jura, av. des Pâquis 31, (2^e étage), à Morges.

TABLE DES MATIERES

1	PRÉAMBULE.....	3
2	COEFFICIENT DE PONDÉRATION.....	4
3	HABITANTS AU 31 DECEMBRE 2018 SELON LES DONNÉES DU SERVICE DES COMMUNES ET DU LOGEMENT.....	4
	3.1 RÉPARTITION 2018.....	4
4	SUIVI DES COMPTES POUR LES TÂCHES PRINCIPALES DE POLICE DEPUIS LA CRÉATION DE LA PRM.....	5
5	TABLEAUX COMPARATIFS ENTRE COMPTES ET BUDGET 2017 ET DU COÛT PAR HABITANT.....	5
6	TÂCHES DÉDIÉES PAR CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF.....	6
7	RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION PAR COMMUNE INCLUANT LES TÂCHES CONTRACTUELLES.....	7
8	CONCLUSION.....	7

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

Par le présent préavis, nous vous proposons le septième exercice comptable de l'Association de communes de la Police Région Morges (PRM).

Les comptes qui vous sont présentés comprennent un fonctionnement du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018.

Les comptes du service de police pour l'exercice 2018 présentent des charges et des recettes équilibrées, puisque les dépenses et les recettes sont compensées individuellement pour chaque partenaire.

Comme les années précédentes, la différence entre les comptes et le budget est favorable. Nous avons l'avantage de restituer quelque CHF 1,28 Mio aux communes partenaires pour les tâches principales de l'Association. Ce delta s'explique en partie, soit environ CHF 0.7 Mio, par la nécessaire anticipation des besoins, liée notamment à l'augmentation planifiée des effectifs au 1^{er} janvier 2018. Tout le personnel n'a pas été engagé à cette date et des départs, compensés plus tard, ont eu lieu. En effet, le budget est calculé selon le principe qu'idéalement tout le personnel est engagé au début de l'année et qu'il n'y a pas de changements en cours d'année.

L'écart de **CHF 1,28 Mio** entre le budget et les comptes 2018, s'explique principalement comme suit. Pour les détails, il sied de se référer à l'annexe « Commentaires sur les comptes » :

- Les traitements et charges sociales ont été moins importants, soit de CHF 727 K plus bas que budgété.
- L'amortissement de la dette est plus faible que prévu, en raison d'une erreur de lecture lors de l'établissement du budget. Une somme de CHF 71K avait été amortie en 2017 et faussement reportée en 2018. Quelques dépenses concernant des préavis 2018 n'ayant pas encore été faites, l'amortissement de celles-ci ne sera comptabilisé qu'à partir de 2019, ce qui représente une diminution de CHF 98 K.
- Une très légère augmentation des recettes due aux contraventions (CHF 70 K).
- Les remboursements des assurances ont été plus élevés que la prévision (CHF 110 K).
- Les remboursements de frais de la Commission de police ont été en augmentation (CHF 90 K).
- La Direction de police a obtenu un rabais sur le loyer, en raison des nuisances causées par les travaux, notamment dues à une inondation des sous-sols (CHF 35K).

- Tous les cours de formation prévus n'ont pas pu être effectués ou ont coûté moins cher (CHF 60 k).

En ce qui concerne les tâches contractuelles, la Commune de Morges voit une augmentation des revenus des taxes de stationnement et des amendes d'ordre pour près de CHF 338 K. Cela explique la différence entre le budget et les comptes 2018. Notons une baisse significative des revenus des amendes d'ordre sur la Commune de Saint-Prex.

2 COEFFICIENT DE PONDÉRATION

Vous trouverez dans les tableaux suivants, le calcul pondéré de la population au 31 décembre 2018.

Coefficient de pondération

Population	Coefficient
de 0 à 1'000 habitants	2
de 1'001 à 3'500 habitants	3
de 3'501 à 6'500 habitants	4
de 6'501 à 10'000 habitants	5
dès 10'001 habitants	6

3 HABITANTS AU 31 DECEMBRE 2018 SELON LES DONNÉES DU SERVICE DES COMMUNES ET DU LOGEMENT

3.1 *RÉPARTITION 2018*

Communes	Nombre d'habitants	Coefficient de pondération	Population pondérée	Pourcentage de répartition
Buchillon	650	2	1'300	0.886
Lussy-sur-Morges	687	2	1'374	0.936
Morges	15'725	6	94'350	64.293
Préverenges	5'298	4	21'192	14.441
Saint-Prex	5'684	4	22'736	15.493
Tolochenaz	1'933	3	5'799	3.952
Totaux	29'977		146'751	100

4 SUIVI DES COMPTES POUR LES TÂCHES PRINCIPALES DE POLICE DEPUIS LA CRÉATION DE LA PRM

Le tableau ci-dessous nous permet de voir l'évolution des comptes depuis la création de la PRM. Cette année encore, nous sommes en dessous de ce qui était prévu en 2012 à la création de l'Association. Si l'on exclut l'année 2017, année exceptionnelle, nous pouvons constater que nous sommes dans la moyenne des comptes 2014 à 2016.

Préavis de fondation 2012	CHF 6'230'934.00
Comptes 2012	CHF 4'739'215.36
Comptes 2013	CHF 5'357'162.05
Comptes 2014	CHF 5'716'894.98
Comptes 2015	CHF 5'985'618.46
Comptes 2016	CHF 6'104'136.39
Comptes 2017	CHF 5'271'718.61
Comptes 2018	CHF 5'912'164.90

5 TABLEAUX COMPARATIFS ENTRE COMPTES ET BUDGET 2018 ET DU COÛT PAR HABITANT

Le tableau ci-dessous compare les participations de chaque commune selon les comptes et budget 2018 ainsi que la comparaison avec les comptes de l'année 2017 et ce, pour les tâches principales de police.

Au 31 décembre 2018, nous pouvons constater, sur le secteur de la PRM, une baisse de 36 habitants en comparaison avec l'année précédente. Pour les tâches principales de police, le coût moyen par habitant s'élève à CHF 197.22 (CHF 175.65 en 2017).

Calcul de la participation de chaque commune selon les comptes 2018							
Communes	Comptes 2017	Budget 2018	Comptes 2018	Taux en %	Nombre d'habitants	Coût par habitant	Différence Budget-Comptes
Buchillon	45'686.29	59'750.00	52'373.17	0.867	650	80.57	7'376.83
Lussy-sur-Morges	47'762.94	63'150.00	55'354.41	0.906	687	80.57	7'795.59
Morges	3'402'626.44	4'655'000.00	3'801'083.18	64.545	15'725	241.72	853'916.82
Préverenges	757'762.33	1'035'050.00	853'763.17	14.374	5'298	161.15	181'286.83
Saint-Prex	815'622.09	1'110'600.00	915'966.37	15.472	5'684	161.15	194'633.63
Tolochenaz	202'258.52	274'400.00	233'624.60	3.837	1'933	120.86	40'775.40
Total	5'271'718.61	7'197'950.00	5'912'164.90	100.00	29'977	197.22	1'285'785.10

Coût en CHF par habitant - Comparatif annuel					
Communes	2014	2015	2016	2017	2018
Buchillon	80.00	82.40	83.18	71.61	80.57
Lussy-sur-Morges	80.02	82.37	83.18	71.61	80.57
Morges	240.03	247.15	249.55	214.83	241.72
Préverenges	160.02	164.77	166.37	143.22	161.15
Saint-Prex	160.02	164.76	166.37	143.22	161.15
Tolochenaz	120.02	123.58	124.78	107.41	120.86
Total	196.37	202.11	204.33	175.65	197.22

6 TÂCHES DÉDIÉES PAR CONTRAT DE DROIT ADMINISTRATIF

Tâches des mandats par contrat de droit administratif							
Communes	Tâches	Comptes 2017	Charges	Recettes	Comptes 2018	Budget 2018	Différence
Morges	Signalisation	-1'317'155.19	1'201'814.60	2'546'394.64	-1'344'580.04	-1'050'350.00	-294'230.04
	Police du commerce	58'040.45	300'295.49	209'926.50	90'368.99	113'600.00	-23'231.01
	Inhumation	100'524.65	97'719.35	18'891.00	78'828.35	96'600.00	-17'771.65
	Police administrative	-5'047.93	863'634.40	964'751.00	-101'116.60	83'400.00	-184'516.60
	Représentation	36'804.65	37'095.30	-	37'095.30	41'000.00	-3'904.70
	TOTAL MORGES	-1'126'833.37	2'500'559.14	3'739'963.14	-1'239'404.00	-715'750.00	-523'654.00
Buchillon	Prestations	7'280.00	9'200.00	720.00	8'480.00	6'000.00	2'480.00
Lussy-sur-Morges	Prestations	3'775.00	4'400.00	1'960.00	2'440.00	6'300.00	-3'860.00
Préverenges	Non prévues à ce jour	-					
Saint-Prex	Prestations	249'746.90	275'040.00	19'580.00	255'460.00	268'800.00	-13'340.00
Tolochenaz	Prestations	14'984.00	15'520.00	8'205.00	7'315.00	7'100.00	215.00

7 RÉPARTITION DE LA PARTICIPATION PAR COMMUNE INCLUANT LES TÂCHES CONTRACTUELLES

Le tableau ci-dessous comprend la répartition concernant les missions générales de police (tableau point N° 5) ainsi que les tâches confiées selon les contrats de droit administratif engageant individuellement chaque commune, représentée par sa Municipalité, à l'Association de communes Police Région Morges, représentée par son Comité de direction (tableau point N° 6).

Répartition de la participation par commune			
Communes	Service de police	Tâches des mandats	Total
Buchillon	52'373.17	8'480.00	60'853.17
Lussy-sur-Morges	55'354.41	2'440.00	57'794.41
Morges	3'801'083.18	-1'239'404.00	2'561'679.18
Préverenges	853'763.17	-	853'763.17
Saint-Prex	915'966.37	255'460.00	1'171'426.37
Tolochenaz	233'624.60	7'315.00	240'939.60

8 CONCLUSION

L'année 2018 a été particulièrement favorable en termes financiers. La dette n'a pas amené d'intérêt négatif grâce à la stabilité des marchés. Les charges avaient dûment été anticipées, mais leur mise en œuvre a été décalée dans le temps. Nous pensons, ici, à l'adaptation des effectifs.

Les résultats de cette année ont permis de garder le coût moyen par habitant à un niveau très favorable.

Les surplus encaissés lors de la facturation des acomptes 2018 seront remboursés auprès de chaque partenaire.

Vu ce qui précède, le Comité de direction vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

- après avoir pris connaissance du préavis du Comité de direction présentant les comptes 2018
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'adopter les comptes des activités de police de la Police Région Morges pour 2018, représentant des charges à hauteur de CHF 12'455'174.78 et des recettes pour un montant de CHF 6'543.009.88. La différence, présentant un excédent de charges de CHF 5'912'164.90, est entièrement couverte par les communes membres ;
2. de prendre acte des comptes ordinaires des tâches par contrat de droit administratif pour 2018, représentant des charges à hauteur de CHF 2'804'719.14 couvertes par les recettes de fonctionnement et la participation des communes bénéficiaires des prestations. Les charges et revenus étant les suivants :
 - CHF 2'500'559.14 (charges), CHF 3'739'963.14 (revenus) pour la Commune de Morges ;
 - CHF 275'040.00 (charges), CHF 19'580.00 (revenus) pour la Commune de Saint-Prex ;
 - CHF 15'520.00 (charges), CHF 8'205.00 (revenus) pour la Commune de Tolochenaz ;
 - CHF 9'200.00 (charges), CHF 720.00 (revenus) pour la Commune de Buchillon ;
 - CHF 4'400.00 (charges), CHF 1'960.00 (revenus) pour la Commune de Lussy-sur-Morges.
3. de dire que le solde des contrats de droit administratif est à la charge ou au bénéfice de chaque commune ;
4. de donner décharge au Comité de direction de sa gestion pour l'année 2018 ;
5. de donner décharge à la Commission de gestion et des finances de son mandat.

Adopté par le Comité de direction dans sa séance du 21 mars 2019.

au nom du Comité de direction
la présidente la secrétaire

Anne-Catherine
Aubert-Despland

Pili Perez

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2018)
60000.3011.00 Traitements	-369'713.80 (4.57%)	L'effectif budgétaire 2018 n'a pas pu être garanti tout au long de l'année. En raison de quelques départs, certains postes n'ont pas pu être repourvus immédiatement, ce qui explique la diminution des charges liées aux traitements. Pour les détails, il sied de se référer au point N° 5.1.1 du rapport de gestion 2018, intitulé « Evolution des effectifs »
60000.3012.00 Auxiliaires	12'637.05 (21.06%)	Les auxiliaires de stationnement ont été plus sollicités en raison des nombreuses manifestations. En contrepartie, certains frais ont été refacturés. Au final, la balance des charges (CH 12'637.05) et des recettes (CH 6'560.00) représente une augmentation de quelque CHF 6'000.00.
60000.4356.00	6'560 (131.20%)	
60000.3030.00 60000.3040.00 60000.3040.01 60000.3050.00 Charges sociales	-49'327.65 (6.92%) -243'025.30 (9.44%) -46'098.50 (19.66%) -19'529.50 (8.70%) Total : -313'585.95	La baisse des charges sociales s'explique en grande partie par la baisse des charges liées aux traitements.
60000.3069.00 Indemnités	-18'889.00 (22.20%)	Les indemnités de panier ont été moins nombreuses que prévu. Cela s'explique, notamment, par le fait que moins de personnel a effectué des tournus de nuit, en raison des sous-effectifs.
60000.309103 Formation agents	-65'371.08 (20.26%)	En raison du calendrier de l'Académie de police, nous avons dû déplacer la formation d'un ASP à 2019, ce qui représente une baisse de charge de CHF 15 K. Aussi, certains cours ont été moins onéreux qu'initialement estimé, en raison d'un nombre de participants plus bas qu'escompté (sous-effectif). Pour finir, certaines formations ont été moins chères que prévu.
60000.3092.00 Frais de recherche	23'484.30 (55.92%)	Les frais de recherche de personnel ont été plus conséquents que prévu, en raison des nombreux départs en cours d'année. De plus, pour garantir le passage à 5 brigades à police secours, nous avons procédé à des assessments en vue d'engager deux cadres supplémentaires.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2018)
60000.3101.00 Imprimés et fournitures	-11'233.10 (15.84%)	Nous avons utilisé moins de formulaires techniques et officiels, ces formulaires étant informatisés en cours d'année. Notons une hausse des enveloppes utilisées (plus d'envois) qui compense partiellement cette baisse.
60000.3102.00 Annonces journaux	-4'556.40 (45.11%)	Il s'agit principalement d'annonces courantes (les recherches de personnel sont dans un autre compte) et nous en avons fait paraître moins que les années précédentes.
60000.3111.01 Informatique	-10'300 (30.98%)	Contrairement aux prévisions, une partie de la maintenance du programme ABRAXAS n'a pas été nécessaire en 2018, ce qui nous a offert une diminution exceptionnelle de charges de CHF 7K.
60000.3116.00 Matériel de corps	-26'579.60 (13.96%)	Les achats et l'entretien du matériel dédiés au maintien de l'ordre ont été moins onéreux que prévu. De plus, nous avons renoncé à l'achat de poubelles de bureau pour le nouvel Hôtel de police et privilégié le recyclage des anciennes. D'autres petites économies complètent la différence.
60000.3121.00 Eau	Compte pas inscrit au budget	Ce compte a été ajouté, car la consommation d'eau n'avait pas été prévue au budget.
60000.3124.00 Carburant	-14'577.95 (19.44%)	La consommation de chauffage a été moins importante que l'estimation faite par les ingénieurs. A noter que le prix du carburant est resté stable, contrairement aux prévisions.
60000.3151.00 Entretien	-10'141.24 (12.31%)	Nous avons prévu de payer le nettoyage du bâtiment après les travaux, dépense qui a été prise en charge par le promoteur.
60000.3151.01 Homologation radar	-8'107.40 (19.61%)	L'appareil mobile étant hors service, il n'a pas été homologué. De plus, le carrefour des Pâquis a été homologué à un coût moindre, le nouveau système nécessitant moins d'opérations que l'ancien.
60000.3151.02 Entretien radar	4'066.82 (21.63%)	Notre appareil semi-stationnaire (Girafe) a été vandalisé, ce qui a engendré un surcoût imprévu. Les frais de réparation ont été remboursés par notre assurance sur le compte N° 60000.4390.00.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2018)
60000.3156.00 Entretien technique	-9'255.66 (10.24%)	Nous avons acheté moins de radios que prévu en prévision du préavis POLICYOM, de ce fait les taxes OFCOM ont été moins importantes. Aussi, le soin apporté au matériel a permis de diminuer les frais d'entretien.
60000.3161.00 Loyers	-35'390.00 (9.37%)	Comme évoqué en préambule du présent préavis, la Direction de police a obtenu un rabais sur le loyer, en raison des nuisances causées par les travaux, notamment dues à une inondation des sous-sols.
60000.3181.00 Affranchissement	9'801.88 (9.50%)	Cette augmentation est due à l'accroissement des courriers envoyés en 2018, principalement en raison du nombre croissant de sommations (2'531 en 2018 - 1'890 en 2017) et d'amendes d'ordre radar (19'901 en 2018 - 12'976 en 2017). Pour les détails, il sied de se référer au rapport de gestion 2018.
60000.3182.01 Site internet	-15'430.55 (64.56%)	L'Unité exploitation et systèmes d'information a connu des problèmes de ressources en personnel. Elle a subi des absences maladie de longue durée et connu le remplacement du répondant informatique, engagé en cours d'année. Ces difficultés nous ont contraints à reporter les travaux nécessaires pour mettre à jour les sites Internet et Extranet.
60000.3184.00 Frais de contentieux	34'778.80 (63.23%)	La Commission de police a traité plus de cas que l'année précédente. Par conséquent, les frais liés aux poursuites et au contentieux ont augmenté significativement.
60000.3185.02 Prestation FIN	28'000.00 (95.24%)	La PRM a dû participer à l'acquisition du nouveau système informatique de gestion comptable du Service des finances de la Ville de Morges. Or, cette dépense n'était pas prévue au budget.
60000.3199.00 Frais divers	-18'163.35 (47.80%)	Nous avons renoncé à l'organisation de la journée « Portes ouvertes » du nouvel Hôtel de police, en raison des travaux et d'un manque de ressources en personnel. Cet événement était budgété à hauteur de CHF10'000.00. De plus, le « Raid aventure », organisé chaque année par les polices romandes, en collaboration avec Mike Horn, pour créer un lien entre la police et les jeunes en rupture sociale, n'a pas été mis sur pieds cette année.
60000.3210.00 Intérêts et frais	-8'015.15 (83.49%)	Seuls les frais de courtage nous ont été facturés. En effet, les prêts à court terme étant particulièrement avantageux, nous avons emprunté toute l'année à un taux proche de 0%.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2018)
60000.3301.00 Perte sur débiteurs	-4'000.00 (100%)	Nous n'avons pas eu de perte sur débiteur.
60000.4356.00 Facturation de service à des tiers	-6'560.00 (131.20%)	Les auxiliaires de stationnement ont été plus fortement sollicités que par le passé, en raison de besoins importants, dus aux nombreuses manifestations en 2018. Etant donné que ces prestations sont en partie refacturées aux organisateurs, nous avons connu une importante augmentation de ce poste. A ce sujet, il sied de se référer à la remarque qui figure au compte N° 60000.3012.00.
60000.4361.00 Rétrocessions d'assurances	-109'482.25 (1'094.25%)	Il s'agit d'un compte où nous recevons les pertes de gain. Il est difficile de porter un chiffre correct au budget sur un point aussi particulier.
60000.4370.00 Amendes perçues	-60'335.77 (2.15%)	Avec l'introduction du radar semi-stationnaire « Girafe » en 2018, nous avons tenté d'estimer au mieux les recettes liées lors de l'établissement du budget 2018. Il est réjouissant de constater que le résultat est très proche de notre pronostic, car il s'agit d'une augmentation de 2.15% par rapport au budget.
60000.4390.00 Recettes diverses	-24'527.11 (68.13%)	Ce poste est en augmentation en raison de deux facteurs : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Nous avons connu des départs de collaborateurs qui ont payé une dette (remboursement partiel de leur formation de base). ▪ Remboursement des frais liés aux dégâts de vandalisme sur l'appareil semi-stationnaire.
60000.4390.02 Frais commission de police	-90'953.00 (43.31%)	Comme évoqué dans les comptes de charges, les dépenses pour les envois, les mises en poursuite, notamment, ont fortement augmenté. L'augmentation des encaissements sont le corolaire des procédures de sommation et de poursuite engagées. .
60000.4410.00 Taxes CO2	-10'128.45 (100%)	Il s'agit de la redistribution de la taxe de CO2 redistribuée par la Confédération, en fonction de critères qui nous sont inconnus. .

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2018)
60000.4510.00 Remboursement du Canton	-21'898.40 (18.25%)	Dans le cadre de la police coordonnée, l'article 12 de la LOPV explicite que les corps de police se doivent assistance mutuelle. La PRM est ainsi appelée, chaque année, à fournir du personnel pour des dispositifs de sécurité d'envergures cantonale, nationale voire internationale. Les mobilisations nationales et internationales (WEF, visites d'Etat, appui à un autre canton) donnent droit à des défraiements, conformément aux conventions ad hoc.
60000.4515.00 Participation à des charges de prévoyances	-31'669.95 (nouveau)	Ce compte a été créé car nous avons engagé une personne au chômage. La Caisse cantonale genevoise de chômage, dans un tel cas, nous a remboursé une partie de son salaire, à titre d'aide à la réinsertion.
60000.4521.00 Part aux charges de la PRM pour les tâches contractuelles	89'540 (3.58%)	Les prestations que nous fournissons contractuellement aux communes sont facturées à l'heure. L'ensemble des prestations n'a pas pu être fourni dans son intégralité, en raison d'absences pour cause de maladie ou d'accident. Notons que, le pourcentage est relativement bas, en comparaison avec l'objectif budgétaire, et que cette diminution de recettes est compensée en partie par l'APG (compte N° 60000.4361.00).
60000.4522.00 60000.4522.01 60000.4522.02 60000.4522.03 60000.4522.05 60000.4522.06 Refacturation des excédents de charges/revenus aux communes	853'916.82 (18.34%) 181'286.83 (17.51%) 194'633.63 (17.53%) 40'775.40 (14.86%) 7'795.59 (12.34%) 7'376.83 (12.35%)	Morges Préverenges Saint-Prex Tolochenaz Lussy-sur-Morges Buchillon En raison des différences de charges et de recettes, la facturation aux communes est moindre que prévu.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2018)
60000.4809.00 Prélèvement à provision pour débiteurs douteux	-7'618.20 (100%)	Au budget, nous avons prévu d'attribuer un montant pour les créances douteuses (compte N° 60000.3809.00). Or, en 2018, contrairement aux attentes, nous avons eu des remboursements d'anciennes créances.
Commentaires sur les comptes des tâches déléguées contractuellement de la Ville de Morges		
<u>Signalisation</u>		
60110.3143.00 Entretien signalisation	-44'837.97 (32.03%)	La somme de CHF 33'000.00 prévue pour les bornes escamotables du centre-ville, n'a pas été dépensée en 2018, en raison des retards importants pris par les prestataires externes. Pour le reste, il s'agit principalement de travaux de marquage et de signalisation qui n'ont pas pu être effectués comme prévu, en raison du manque de ressources en personnel.
60110.3524.00 Versement excédentaire	294'230.04 (28.01%)	L'augmentation des revenus (taxes de stationnement CHF 172'000.00, location des places de parc CHF 15'000.00, facturation des services à des tiers CHF 10'000.00 et revenu SGA CHF 17'000.00) et la diminution des charges (entretien signalisation CHF 44'000.00, prestations CHF 16'000.00) permettent un versement excédentaire plus élevé que ce qui était inscrit au budget.
60110.4232.00 Produit et location des places de parc	-15'103.00 (14.06%)	Toutes les places de parc sont louées, contrairement aux autres années.
60110.4272.04 Macaron résident	--18'425.00 (26.06%)	Cela correspond à une augmentation du nombre de macarons octroyé aux résidents du centre-ville.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2018)
60110.4272.06 Macaron employé	-15'674.45 (19.59%)	Cette augmentation s'explique par une gestion plus rigoureuse de l'attribution de places de stationnement aux employés. De ce fait, nous avons connu moins de périodes de vacance.
60110.4272.07 Horodateurs All Park	-14'420.00 (15.18%)	Il s'agit d'une augmentation de l'utilisation du parcomètre individuel par les adhérents au système All Park, lequel devient de plus en plus prisé.
60110.4356.00 Facturation à des tiers	-10'781.45 (35.94%)	L'Unité de la signalisation a été fortement mise à contribution en ce qui concerne des prestations à fournir à des tiers. La conséquence est aussi l'augmentation de recettes, en raison de la facturation de certaines prestations.
60110.4659.00 Indemnités SGA	-17'060.15 (27.52%)	Les revenus provenant de l'affichage sont en augmentation. La SGA gère l'affichage et contractuellement nous touchons un pourcentage de son chiffre d'affaires.
<u>Police du commerce</u>		
60120.4312.00 Emoluments	-11'239.00 (14.99%)	L'augmentation du nombre de manifestations ainsi que des heures supplémentaires des établissements publics a pour incidence un encaissement des émoluments et taxes plus important que prévu.
60120.4522.00 Refacturation	23'231.01 (20.45%)	La diminution des pertes sur débiteurs, associée à l'augmentation des recettes, résulte en une refacturation plus faible à la ville.
<u>Inhumation</u>		
60140.4522.00 Refacturation	17'771.65 (18.40%)	Une baisse des charges, notamment dans la prise en charge des frais d'obsèques de personnes indigentes, ainsi qu'une augmentation des revenus des concessions permettent une baisse de la refacturation.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2018)
<u>Police administrative</u>		
60150.3524.00 Versement excédent	101'116.60 (100%)	L'augmentation des recettes liées aux amendes ainsi que la réduction des heures facturées, en raison d'absences pour cause de maladie ou d'accident, permettent de verser un excédent de recettes.
60150.4370.00 Amendes perçues	-154'974.00 (20.66%)	Lors de l'établissement du budget 2018, nous nous sommes référés à un chiffre médian entre les montants du budget et des comptes 2017. Il s'avère que cette projection était sous-estimée. En effet, les recettes liées aux amendes d'ordre pour le stationnement ont connu une forte hausse en 2018.
60150.4522.00 Refacturation des charges	83'400.00 (100%)	Cette année, un excédent de recettes est noté. En conséquence, il n'y a pas de charges à refacturer.
Commentaires sur les comptes des tâches déléguées par la Commune de Saint-Prex		
60300.3185.00 Honoraires	-41'760.00 (13.18%)	Les prestations que nous fournissons contractuellement sont facturées à l'heure. L'ensemble des prestations n'a pas pu être fourni dans son intégralité, en raison d'absences pour cause de maladie ou d'accident.
60300.4370.00 Amendes perçues	27'880.00 (92.93%)	Cette diminution s'explique par une présence moindre, en raison des absences pour cause de maladie ou d'accident. De plus, à la demande de la Municipalité, nous avons priorisé les actions de prévention et de visibilité, au détriment de la répression. Cette orientation a eu une incidence directe sur les recettes liées aux amendes d'ordre.
60300.4522.02 Refacturation des charges	13'340.00 (4.96%)	Au regard de ce qui précède, la facturation finale est plus faible que prévu.

COMITE DE DIRECTION

N° de compte	Différence en CHF	Commentaires (en surligné sur les comptes 2018)
Commentaires sur les comptes des tâches à la charge de la Commune de Buchillon		
60400.3185.00 Honoraires	3'200.00 (53.33%)	En cours d'année, des prestations supplémentaires ont été demandées par la Municipalité.
60400.4370.00 Amendes perçues	-720.00 (100%)	La surveillance des parkings est une des tâches nouvellement requise, raison pour laquelle, ce compte n'était pas prévu au budget.
60400.4522.06 Refacturation	-2480.00 (41.33%)	La refacturation est en augmentation au vu de ce qui précède.
Commentaires sur les comptes des tâches déléguées par la Commune de Lussy-sur-Morges		
60500.3185.00 Honoraires	-2'400.00 (35.29%)	Les prestations demandées ont pris moins de temps que ce qui était prévu au budget.
60500.4370.00 Amendes perçues	-1'420.00 (100%)	Nous avons procédé à la surveillance des parkings, comme requis. Il n'y avait pas de prévision au moment de l'établissement du budget.
60500.4522.05 Refacturation	3'860.00 (61.27%)	Compte tenu des explications ci-dessus, l'excédent de charge est en diminution.

Police Région Morges - Comptes 2018

		Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	Fonctionnement	16'705'590.56	16'705'590.56	17'495'250.00	17'495'250.00	15'687'153.23	15'687'153.23
6	Police	16'705'590.56	16'705'590.56	17'495'250.00	17'495'250.00	15'687'153.23	15'687'153.23
60	PRM et Tâches contractuelles	16'705'590.56	16'705'590.56	17'495'250.00	17'495'250.00	15'687'153.23	15'687'153.23
600	Service de police	12'455'174.78	12'455'174.78	13'454'550.00	13'454'550.00	11'507'281.72	11'507'281.72
60000	Service de police	12'455'174.78	12'455'174.78	13'454'550.00	13'454'550.00	11'507'281.72	11'507'281.72
3001.00	Traitements conseil intercommunal	6'130.00	0.00	14'500.00	0.00	7'890.00	0.00
3001.01	Traitements Comité Directeur	28'000.00	0.00	28'000.00	0.00	28'000.00	0.00
3011.00	Traitements	7'725'186.20	0.00	8'094'900.00	0.00	7'308'060.90	0.00
3012.00	Traitements personnel auxiliaire	72'637.05	0.00	60'000.00	0.00	68'849.75	0.00
3030.00	Cotisations AVS - AC	663'872.35	0.00	713'200.00	0.00	629'114.15	0.00
3040.00	Cotisations à la caisse de pensions	1'006'974.70	0.00	1'250'000.00	0.00	947'860.90	0.00
3040.01	Recapitalisation de la caisse intercommunale de pensions (CIP)	188'401.50	0.00	234'500.00	0.00	177'298.65	0.00
3050.00	Assurances de personnes	205'070.50	0.00	224'600.00	0.00	196'351.45	0.00
3061.00	Indemnités utilisation véhicules privés	13'437.30	0.00	12'000.00	0.00	11'158.40	0.00
3069.00	Indemnités, remboursements de frais divers	66'211.00	0.00	85'100.00	0.00	58'517.45	0.00
3069.01	Indemnités et frais pour les chiens	4'395.25	0.00	5'750.00	0.00	4'076.80	0.00
3091.01	Formation cadre	56'984.76	0.00	60'000.00	0.00	70'262.63	0.00
3091.02	Participation aux réunions de police	862.99	0.00	1'500.00	0.00	53.00	0.00
3091.03	Formation agents	257'328.92	0.00	322'700.00	0.00	299'677.78	0.00
3092.00	Frais de recherche et transfert de personnel	65'484.30	0.00	42'000.00	0.00	86'004.00	0.00
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	59'666.90	0.00	70'900.00	0.00	48'540.22	0.00
3102.00	Annonces, journaux, documentation	5'543.60	0.00	10'100.00	0.00	9'600.40	0.00
3111.00	Achats - locations de mobilier, machines et matériel radios	91'603.50	0.00	90'250.00	0.00	35'251.34	0.00
3111.01	Informatisation	115'771.98	0.00	123'100.00	0.00	73'922.15	0.00
3116.00	Equipement personnel	163'820.40	0.00	190'400.00	0.00	162'761.49	0.00
3121.00	Achat et consommation d'eau	842.70	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3123.00	Electricité	25'651.80	0.00	25'600.00	0.00	14'710.30	0.00
3124.00	Carburant	60'422.05	0.00	75'000.00	0.00	39'883.45	0.00
3139.00	Achats de munition	7'194.25	0.00	8'000.00	0.00	4'170.45	0.00
3151.00	Entretien mobilier, machines, matériel	72'258.76	0.00	82'400.00	0.00	11'094.25	0.00
3151.01	Homologation des appareils radar	33'242.60	0.00	41'350.00	0.00	22'570.00	0.00
3151.02	Achat, location entretien matériel radar	22'866.82	0.00	18'800.00	0.00	71'086.80	0.00

Police Région Morges - Comptes 2018

		Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3155.00	Frais de véhicules, entretien, achat, assurances et taxes	53'071.20	0.00	50'500.00	0.00	51'465.30	0.00
3155.02	Achat véhicules police	126'997.80	0.00	126'000.00	0.00	41'820.85	0.00
3156.00	Entretien technique des installations, central d'alarme	81'144.34	0.00	90'400.00	0.00	56'206.68	0.00
3161.00	Loyers	342'210.00	0.00	377'600.00	0.00	291'765.00	0.00
3161.04	Location places de parc diverses	0.00	0.00	0.00	0.00	10'836.00	0.00
3161.05	Loyers (St-Prex)	22'000.00	0.00	22'000.00	0.00	22'000.00	0.00
3161.06	Location locaux (BAC)	0.00	0.00	0.00	0.00	41'176.80	0.00
3181.00	Affranchissement	113'001.88	0.00	103'200.00	0.00	115'059.60	0.00
3182.00	Téléphones	20'367.00	0.00	22'000.00	0.00	17'343.91	0.00
3182.01	Site internet, identité visuelle, communication	8'469.45	0.00	23'900.00	0.00	20'498.20	0.00
3183.00	Frais bancaires - versements carte de crédit	1'080.97	0.00	1'000.00	0.00	1'128.75	0.00
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)	89'778.80	0.00	55'000.00	0.00	48'126.95	0.00
3185.01	Prestations services transversaux informatique Logiciels et infrastructure	95'649.35	0.00	95'000.00	0.00	102'818.20	0.00
3185.02	Prestations services transversaux finances	57'400.00	0.00	29'400.00	0.00	29'400.00	0.00
3185.03	Prestations services transversaux ressources humaines	75'000.00	0.00	75'400.00	0.00	75'000.00	0.00
3185.04	Prestations services transversaux archives	1'300.00	0.00	1'300.00	0.00	1'300.00	0.00
3185.07	Etudes et divers	30'583.00	0.00	30'000.00	0.00	24'311.80	0.00
3185.09	Contrôle fiduciaire	2'369.40	0.00	3'000.00	0.00	2'376.00	0.00
3186.00	Primes d'assurances de tiers, choses, RC	34'314.55	0.00	31'700.00	0.00	12'598.70	0.00
3192.00	Taxes sur les véhicules	19'754.40	0.00	20'400.00	0.00	19'359.70	0.00
3193.00	Cotisations	5'595.50	0.00	6'500.00	0.00	6'017.50	0.00
3199.00	Frais divers et de réception	19'836.65	0.00	38'000.00	0.00	24'416.20	0.00
3210.00	Intérêts et frais s/comptes de crédit	1'584.85	0.00	9'600.00	0.00	-166.17	0.00
3301.00	Pertes sur débiteurs divers	0.00	0.00	4'000.00	0.00	-0.01	0.00
3313.00	Amortissement dépenses d'équipement	183'186.25	0.00	281'000.00	0.00	70'891.28	0.00
3521.00	Participation à la réforme policière	34'514.30	0.00	33'000.00	0.00	32'861.40	0.00
3809.00	Attribution complémentaire à la provision pour créances douteuses	0.00	0.00	25'000.00	0.00	1'440.19	0.00
3809.01	Attribution au fonds de réserve provision vacances	16'102.91	0.00	15'000.00	0.00	462.18	0.00
4221.00	Intérêts du patrimoine financier	0.00	531.15	0.00	-100.00	0.00	352.70
4312.00	Emoluments de police	0.00	18'890.00	0.00	16'000.00	0.00	13'280.00
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation	0.00	11'560.00	0.00	5'000.00	0.00	12'196.00
4361.00	Indemnités et rétrocessions d'assurances	0.00	119'482.25	0.00	10'000.00	0.00	130'273.05
4361.01	Correction rétrocessions d'assurances et divers	0.00	9'614.60	0.00	12'000.00	0.00	13'731.70
4370.00	Amendes perçues	0.00	2'860'335.77	0.00	2'800'000.00	0.00	2'576'083.26
4390.00	Recettes diverses	0.00	60'527.11	0.00	36'000.00	0.00	63'537.20
4390.01	Recettes contravention commission de police	0.00	561'641.00	0.00	550'000.00	0.00	582'110.11
4390.02	Frais commission de police	0.00	300'953.00	0.00	210'000.00	0.00	270'153.70

Police Région Morges - Comptes 2018

		Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4410.00	Redistribution de la taxe CO2	0.00	10'128.45	0.00	0.00	0.00	5'500.50
4510.00	Remboursement du Canton	0.00	141'898.40	0.00	120'000.00	0.00	135'300.00
4515.00	Participation cantonale à des charges de prévoyance sociale	0.00	31'669.95	0.00	0.00	0.00	0.00
4521.00	Part. aux charges du personnel de la PRM pour les tâches optionnelles	0.00	2'408'160.00	0.00	2'497'700.00	0.00	2'390'456.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	3'801'083.18	0.00	4'655'000.00	0.00	3'402'626.44
4522.01	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Préverenges	0.00	853'763.17	0.00	1'035'050.00	0.00	757'762.33
4522.02	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex	0.00	915'966.37	0.00	1'110'600.00	0.00	815'622.09
4522.03	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolothenaz	0.00	233'624.60	0.00	274'400.00	0.00	202'258.52
4522.05	Refacturation excédente de charges/revenus à la Commune de Lussy-sur-Morges	0.00	55'354.41	0.00	63'150.00	0.00	47'762.94
4522.06	Refacturation excédente de charges/revenus à la Commune de Buchillon	0.00	52'373.17	0.00	59'750.00	0.00	45'686.29
4801.00	Prélèvement au fonds de réserve pour investissements futurs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	41'820.85
4809.00	Prélèvement à provision pour débiteurs douteux	0.00	7'618.20	0.00	0.00	0.00	768.04
601	Tâches contractuelles Ville de Morges	3'946'255.78	3'946'255.78	3'694'000.00	3'694'000.00	3'858'335.51	3'858'335.51
60110	Signalisation	2'546'394.64	2'546'394.64	2'339'900.00	2'339'900.00	2'511'528.08	2'511'528.08
3102.00	Annonces, journaux, documentation	5'667.95	0.00	10'200.00	0.00	7'938.95	0.00
3116.01	Achats éqpt et matériel spécialisé	90'866.37	0.00	88'700.00	0.00	46'355.35	0.00
3123.00	Electricité	10'690.25	0.00	12'000.00	0.00	11'313.10	0.00
3137.00	Location All Park	18'495.00	0.00	20'000.00	0.00	35'478.00	0.00
3143.00	Entretien signalisation	95'162.03	0.00	140'000.00	0.00	157'558.75	0.00
3143.01	Entretien parcomètres et achat matériel d'exploitation	81'195.15	0.00	86'950.00	0.00	64'024.60	0.00
3143.02	Entretien et réparations arrêts de bus	2'288.10	0.00	5'000.00	0.00	0.00	0.00
3161.01	Location locaux	0.00	0.00	0.00	0.00	20'227.20	0.00
3161.02	Location locaux RB 3	22'200.00	0.00	22'200.00	0.00	22'200.00	0.00
3161.03	Location places de parc (parking sous pont autoroute et Poste)	16'242.60	0.00	25'300.00	0.00	21'362.64	0.00
3182.00	Téléphones	607.15	0.00	800.00	0.00	674.30	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	858'400.00	0.00	874'400.00	0.00	807'240.00	0.00
3185.06	Etude circulation	0.00	0.00	4'000.00	0.00	0.00	0.00
3524.00	Versement excédentaire à la Ville de Morges	1'344'580.04	0.00	1'050'350.00	0.00	1'317'155.19	0.00
4232.00	Produit des locations de places de parc	0.00	122'503.00	0.00	107'400.00	0.00	114'417.00
4272.04	Macarons Résidents centre Ville	0.00	88'245.00	0.00	70'000.00	0.00	84'953.50

Police Région Morges - Comptes 2018

		Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4272.05	Macarons Navigateurs	0.00	9'233.55	0.00	12'000.00	0.00	13'612.00
4272.06	Macarons Employés et tiers	0.00	95'674.45	0.00	80'000.00	0.00	94'106.90
4272.07	Horodateurs all park	0.00	109'420.00	0.00	95'000.00	0.00	98'910.00
4272.09	Horodateurs en Euro	0.00	33'659.64	0.00	25'000.00	0.00	30'681.43
4272.10	Horodateurs en CHF	0.00	1'967'817.40	0.00	1'850'000.00	0.00	1'961'182.75
4356.00	Facturation de services à des tiers, location matériel de signalisation	0.00	40'781.45	0.00	30'000.00	0.00	23'156.25
4363.00	Remboursement des dommages et divers	0.00	0.00	0.00	8'000.00	0.00	27'307.00
4390.00	Recettes diverses	0.00	0.00	0.00	500.00	0.00	0.00
4659.00	Indemnités sté générale d'affichage et signalisation citadine moderne	0.00	79'060.15	0.00	62'000.00	0.00	63'201.25
60120	Police du commerce	300'295.49	300'295.49	309'100.00	309'100.00	283'968.05	283'968.05
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)	1'347.00	0.00	1'500.00	0.00	0.00	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	297'600.00	0.00	297'600.00	0.00	283'200.00	0.00
3199.00	Frais divers et de réception	27.50	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
3301.00	Pertes sur débiteurs divers	1'320.99	0.00	10'000.00	0.00	768.05	0.00
4272.02	Place de marché, étalage et déballage	0.00	123'502.50	0.00	120'000.00	0.00	128'588.20
4312.00	Emoluments de police	0.00	86'239.00	0.00	75'000.00	0.00	97'009.40
4390.00	Recettes diverses	0.00	185.00	0.00	500.00	0.00	330.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	90'368.99	0.00	113'600.00	0.00	58'040.45
60140	Inhumation	97'719.35	97'719.35	110'600.00	110'600.00	114'989.65	114'989.65
3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	0.00	0.00	0.00	0.00	20.40	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	65'600.00	0.00	65'600.00	0.00	61'440.00	0.00
3524.10	Convois funèbres, inhumations, divers	25'517.50	0.00	30'000.00	0.00	40'434.45	0.00
3524.11	Prise en charge frais d'obsèques	6'601.85	0.00	15'000.00	0.00	13'094.80	0.00
4272.03	Concessions au cimetière et divers	0.00	18'891.00	0.00	14'000.00	0.00	14'465.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	78'828.35	0.00	96'600.00	0.00	100'524.65
60150	Police administrative	964'751.00	964'751.00	893'400.00	893'400.00	911'045.08	911'045.08
3184.00	Frais de contentieux et de poursuites (amendes)	17'234.40	0.00	15'000.00	0.00	24'790.35	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	846'400.00	0.00	878'400.00	0.00	881'040.00	0.00
3199.00	Frais divers et de réception	0.00	0.00	0.00	0.00	166.80	0.00
3524.00	Versement excédentaire à la Ville de Morges	101'116.60	0.00	0.00	0.00	5'047.93	0.00
4312.00	Emoluments de police	0.00	59'777.00	0.00	60'000.00	0.00	56'148.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	904'974.00	0.00	750'000.00	0.00	854'897.08
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	0.00	0.00	83'400.00	0.00	0.00
60160	Représentation	37'095.30	37'095.30	41'000.00	41'000.00	36'804.65	36'804.65

Police Région Morges - Comptes 2018

		Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3069.00	Indemnisations, remboursements de frais divers	293.90	0.00	0.00	0.00	154.90	0.00
3091.02	Participation aux réunions de police	801.40	0.00	5'000.00	0.00	649.75	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	36'000.00	0.00	36'000.00	0.00	36'000.00	0.00
4522.00	Refacturation à la Ville de Morges	0.00	37'095.30	0.00	41'000.00	0.00	36'804.65
602	Tâches contractuelles Tolochenaz	15'520.00	15'520.00	16'100.00	16'100.00	25'024.00	25'024.00
60200	Tâches contractuelles Tolochenaz	15'520.00	15'520.00	16'100.00	16'100.00	25'024.00	25'024.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	15'520.00	0.00	16'100.00	0.00	25'024.00	0.00
4312.00	Emoluments de police	0.00	5'985.00	0.00	6'000.00	0.00	7'740.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	2'220.00	0.00	3'000.00	0.00	2'300.00
4522.03	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz	0.00	7'315.00	0.00	7'100.00	0.00	14'984.00
603	Tâches contractuelles St-Prex	275'040.00	275'040.00	317'800.00	317'800.00	281'632.00	281'632.00
60300	Tâches contractuelles St-Prex	275'040.00	275'040.00	317'800.00	317'800.00	281'632.00	281'632.00
3143.01	Entretien parcomètres et achat matériel d'exploitation	0.00	0.00	1'000.00	0.00	0.00	0.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	275'040.00	0.00	316'800.00	0.00	281'632.00	0.00
4312.00	Emoluments de police	0.00	17'460.00	0.00	19'000.00	0.00	16'065.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	2'120.00	0.00	30'000.00	0.00	15'820.10
4522.02	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex	0.00	255'460.00	0.00	268'800.00	0.00	249'746.90
604	Tâches contractuelles Buchillon	9'200.00	9'200.00	6'000.00	6'000.00	8'960.00	8'960.00
60400	Tâches contractuelles Buchillon	9'200.00	9'200.00	6'000.00	6'000.00	8'960.00	8'960.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	9'200.00	0.00	6'000.00	0.00	8'960.00	0.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	720.00	0.00	0.00	0.00	1'680.00
4522.06	Refacturation excédente de charges/revenus à la Commune de Buchillon	0.00	8'480.00	0.00	6'000.00	0.00	7'280.00
605	Tâches contractuelles Lussy-sur-Morges	4'400.00	4'400.00	6'800.00	6'800.00	5'920.00	5'920.00
60500	Tâches contractuelles Lussy-sur-Morges	4'400.00	4'400.00	6'800.00	6'800.00	5'920.00	5'920.00
3185.00	Honoraires et prestations de services	4'400.00	0.00	6'800.00	0.00	5'920.00	0.00
4312.00	Emoluments de police	0.00	540.00	0.00	500.00	0.00	405.00
4370.00	Amendes perçues	0.00	1'420.00	0.00	0.00	0.00	1'740.00
4522.05	Refacturation excédente de charges/revenus à la Commune de Lussy-sur-Morges	0.00	2'440.00	0.00	6'300.00	0.00	3'775.00

Bilan

1.1.2018 - 31.12.2018

		SAN	Débit	Crédit	Solde
91	ACTIF	6'542'185.40	46'745'198.04	-47'303'961.87	5'983'421.57
910	DISPONIBILITES	3'834'626.91	26'412'532.55	-27'028'463.24	3'218'696.22
9100	Caisse	500.00	177'059.00	-177'059.00	500.00
9100.0000	Caisse	500.00	177'059.00	-177'059.00	500.00
9101	Chèques postaux (CCP 12-656343-9)	3'763'479.50	13'539'226.22	-14'406'563.99	2'896'141.73
9101.0000	Chèques postaux (CCP 12-656343-9)	3'763'479.50	13'539'226.22	-14'406'563.99	2'896'141.73
9102	U.B.S. compte de crédit	66'487.41	396'021.49	-143'834.41	318'674.49
9102.0000	U.B.S. compte de crédit N° 140299.01X - CHF	65'639.13	368'544.08	-138'771.95	295'411.26
9102.0001	U.B.S. compte de crédit N° 140299.60F - EUR	848.28	27'477.41	-5'062.46	23'263.23
9109	Liquidités en transit	4'160.00	12'300'225.84	-12'301'005.84	3'380.00
9109.0000	Refacturation excédent de charges/revenus à la Ville de Morges	0.00	4'655'000.00	-4'655'000.00	0.00
9109.0001	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Préverenges	0.00	1'035'050.00	-1'035'050.00	0.00
9109.0002	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de St-Prex	0.00	1'110'600.00	-1'110'600.00	0.00
9109.0003	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Tolochenaz	0.00	274'400.00	-274'400.00	0.00
9109.0004	Dépenses et recettes à ventiler	0.00	4'360'397.10	-4'360'397.10	0.00
9109.0005	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Lussy	0.00	63'150.00	-63'150.00	0.00
9109.0006	Refacturation excédent de charges/revenus à la Commune de Buchillon	0.00	59'750.00	-59'750.00	0.00
9109.0008	Ventilation de diverses indemnités d'assurances	0.00	132'975.25	-132'975.25	0.00
9109.0009	Contrepartie paiements YellowNet	0.00	608'903.49	-608'903.49	0.00
9109.0010	Remboursements indemnités versées à tort	4'160.00	0.00	-780.00	3'380.00
911	COMPTES COURANTS	37'319.40	18'787'053.38	-18'773'125.08	51'247.70
9111	Comptes courants divers	0.00	5'640.00	-5'640.00	0.00
9111.0005	c/c Agents d'affaires divers	0.00	5'640.00	-5'640.00	0.00
9113	Contentieux	11'227.95	99.40	-8'017.00	3'310.35
9113.0000	Contentieux	11'227.95	99.40	-8'017.00	3'310.35
9114	Berne - Versements SBVR	0.00	11'050'147.93	-11'050'147.93	0.00
9114.0002	Berne - Versements SBVR (01-85212-6)	0.00	4'302'248.03	-4'302'248.03	0.00
9114.0003	Berne - Versements SBVR (01-100703-6)	0.00	655'665.54	-655'665.54	0.00
9114.0100	Berne - Versements SBVR (01-83725-6)	0.00	6'028'353.11	-6'028'353.11	0.00
9114.9999	Berne - Versements SBVR en erreur	0.00	63'881.25	-63'881.25	0.00
9115	Autres débiteurs (facturations diverses)	26'091.45	7'663'870.75	-7'646'144.85	43'817.35
9115.0000	Autres débiteurs (facturations diverses)	26'091.45	7'663'870.75	-7'646'144.85	43'817.35

Bilan

1.1.2018 - 31.12.2018

		SAN	Débit	Crédit	Solde
9118	Avances et prêts aux employés	0.00	67'295.30	-63'175.30	4'120.00
9118.9002	Factures essence employés	0.00	1'481.10	-1'481.10	0.00
9118.9003	Cagnotte des Chefs de Service	0.00	2'400.00	-2'400.00	0.00
9118.9005	Caisse au décès	0.00	410.00	-410.00	0.00
9118.9007	Avances salaires / 13e	0.00	43'124.20	-43'124.20	0.00
9118.9008	Retenues sur employés (prêts)	0.00	7'880.00	-7'880.00	0.00
9118.9020	Prêt à M. Stéphane Séchaud	0.00	12'000.00	-7'880.00	4'120.00
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	0.00	134'152.90	0.00	134'152.90
9122	Prêts	0.00	134'152.90	0.00	134'152.90
9122.0000	UBS cpte no 140299.MKV - Garantie de loyer - Av. des Pâquis 31	0.00	134'152.90	0.00	134'152.90
913	ACTIFS TRANSITOIRES	1'319'187.29	702'439.40	-1'319'187.30	702'439.39
9138	Revenus année courante à recevoir l'année suivante	1'319'187.29	702'439.40	-1'319'187.30	702'439.39
9138.0003	Charges année suivante payées l'année courante	567'425.60	129.00	-567'425.60	129.00
9138.0005	Autres débiteurs (facturations diverses)	74'938.90	0.00	-74'938.90	0.00
9138.0100	Revenus année courante à recevoir l'année suivante	676'822.79	702'310.40	-676'822.80	702'310.39
914	INVESTISSEMENTS PRM	1'351'051.80	709'019.81	-183'186.25	1'876'885.36
9140	Dépenses d'investissement à amortir	1'351'051.80	709'019.81	-183'186.25	1'876'885.36
9140.0003	Préavis 03/03.2015 - Aménagement du nouvel Hôtel de police	1'220'999.55	217'889.91	-124'965.85	1'313'923.61
9140.0004	Préavis 07/11.2016 - Achat d'un véhicule d'intervention et d'un véhicule de transport et de command.	130'052.25	0.00	-27'138.45	102'913.80
9140.0005	Préavis 06/11.2017 - Acquisition appareil cinémométrique semi-stationnaire	0.00	180'310.25	0.00	180'310.25
9140.0007	Préavis 08/11.2016 - Rempl. 3 installations de surveillance automatique du trafic	0.00	310'819.65	-31'081.95	279'737.70

Bilan

1.1.2018 - 31.12.2018

		SAN	Débit	Crédit	Solde
92	PASSIF	-6'542'185.40	28'145'174.26	-27'586'410.43	-5'983'421.57
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-1'258'024.04	25'579'416.33	-25'021'887.38	-700'495.09
9200	Créanciers - PRM	-1'216'295.75	17'122'853.51	-16'571'068.66	-664'510.90
9200.3000	Créanciers	-1'190'513.85	6'038'789.81	-5'508'206.66	-659'930.70
9200.9091	Salaires à payer	0.00	7'962'902.15	-7'962'902.15	0.00
9200.9092	Créanciers AVS/AI/APG/AC - AF - PC famille	-8'847.20	1'148'036.50	-1'139'189.30	0.00
9200.9093	Créanciers IS (Source)	0.00	12'181.65	-14'125.75	-1'944.10
9200.9094	Créanciers LAA (Vaudoise-assurances)	-16'934.70	263'209.25	-247'781.25	-1'506.70
9200.9096	Créanciers LPP (CIP)	0.00	1'697'734.15	-1'698'863.55	-1'129.40
9206	Comptes courants divers	-31'963.29	8'456'487.82	-8'450'818.72	-26'294.19
9206.0001	c/c Ville de Morges	-5'844.79	8'335'754.82	-8'334'967.77	-5'057.74
9206.0005	Recettes de police à ventiler (cartes)	0.00	96'135.00	-96'135.00	0.00
9206.0006	Recette s/perte de carte d'identité (3/5 à verser au Canton et 2/5 à passer en recette PRM)	-22'460.00	22'460.00	-16'420.00	-16'420.00
9206.0007	Objets trouvés	-3'658.50	2'138.00	-3'295.95	-4'816.45
9207	Dépôt cartes accès zones piétonnes	-9'765.00	75.00	0.00	-9'690.00
9207.0006	Dépôt cartes accès zones piétonnes	-9'765.00	75.00	0.00	-9'690.00
921	Paiement débiteurs en avance	-2'300'000.00	0.00	-190.00	-2'300'190.00
9210	Avances à termes fixes	-2'300'000.00	0.00	0.00	-2'300'000.00
9210.0000	Avance à terme fixe - Rentes Genevoises	-2'300'000.00	0.00	0.00	-2'300'000.00
9215	Paiement débiteurs en avance	0.00	0.00	-190.00	-190.00
9215.0000	Paiement débiteurs en avance	0.00	0.00	-190.00	-190.00
923	Fonds de réserve	-6'502.30	1'080.00	-152.00	-5'574.30
9233	Fonds de réserve	-6'502.30	1'080.00	-152.00	-5'574.30
9233.0000	Fonds de réserve Noël des enfants	-547.25	0.00	-152.00	-699.25
9233.0100	Fonds de réserve pour l'achat de matériel sportif au nouvel Hôtel de Police	-5'955.05	1'080.00	0.00	-4'875.05
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-2'762'715.64	2'557'059.73	-2'548'078.14	-2'753'734.05
9259	Factures année courante à payer l'année suivante	-2'762'715.64	2'557'059.73	-2'548'078.14	-2'753'734.05
9259.0000	Factures année courante à payer l'année suivante	-91'831.13	91'831.13	-22'252.31	-22'252.31
9259.0002	Restitution aux communes de l'excédent de recettes	-1'348'681.39	1'143'025.48	-1'080'129.19	-1'285'785.10
9259.0100	Factures année courante à recevoir l'année suivante	-1'322'203.12	1'322'203.12	-1'445'696.64	-1'445'696.64
928	Financement spéciaux et fonds de réserve	-214'943.42	7'618.20	-16'102.91	-223'428.13

Bilan

1.1.2018 - 31.12.2018

		SAN	Débit	Crédit	Solde
9281	Fonds de renouvellement et de rénovation	-125'901.05	7'618.20	0.00	-118'282.85
9281.0000	Fonds de renouvellement de la flotte de véhicules	-112'781.65	0.00	0.00	-112'781.65
9281.0100	Créances douteuses	-13'119.40	7'618.20	0.00	-5'501.20
9282	Provision solde vacances	-89'042.37	0.00	-16'102.91	-105'145.28
9282.0000	Provision solde vacances	-89'042.37	0.00	-16'102.91	-105'145.28
	Total bilan	0.00	74'890'372.30	-74'890'372.30	0.00